

## Comité Technique Local du 21 Novembre 2018

Vous trouverez notre déclaration liminaire à l'adresse suivante :  
<https://www.fo-dgfiip-sd.fr/064/spip.php?article885>

### ► Transferts d'emplois dans les structures fusionnées au 01/01/2019 (avis-vote)

Vous trouverez ci-joint le tableau synthétique des emplois Tagerfip après restructurations. Nous attirons votre attention sur le fait que les emplois seront transférés sans que pour autant des collègues occupent des chaises. Ces transferts peuvent être « remis en cause » par les suppressions d'emplois programmées début 2019 (Pour rappel la Trésorerie d'Hasparren s'était vue octroyer 3 emplois dans un premier temps avant de s'en voir supprimer 2 quelques jours après lors de l'exercice emploi 2018).

#### EMPLOIS TAGERFIP

Structures	A+	A	B	C	Total
SIE Pau Sud	1	1	9	2	13
SIE Pau Nord	1	2	15	11	29
Après Fusion	1 (-1)	3	24	13	41
SIP Pau Sud	1	1	5	10	17
SIP Pau Nord	1	3	18	25	47
Après Fusion	1(-1)	4	25(+2) Transfert Impôts Nay(+1) + Morlaas(+1)	35	65
SIP BIARRITZ	1	2	14	12	29
Après Transfert Impôt Hendaye +Saint Jean de Luz	1	2	17(+2) St Jean de Luz (+1) Hendaye	12	32

Trésorerie Hendaye	1		3	0	4
Trésorerie St Jean de Luz	1	1	5	1	8
Après Fusion	1	1	5(-3 Transfert Impôts Biarritz)	1	8
Trésorerie Oloron	1	1	6	3	11
Perte de l'activité Hôpital			-1B	-1C	
Arrivée Trésorerie de Bedous				+1C	
Résultat Final Trés .Oloron	1	1	5(-1B)	3	10
Trésorerie de Mauléon		1	2	1	4
Perte activité Hôpital			0		
Arrivée Trésorerie Tardets				+1	
Résultat Final Trés.Mauléon	+1*(C2)	0(-1A)	2	2	5
Trésorerie PAU CH	1	1	8	3	13
Arrivée Hôpital Oloron			+1	+1	
Arrivée Hôpital Oloron			0	0	
Résultat Final	1	1	9	4	15
Fusion des PCE Biarritz/Bayonne					
PCE Biarritz	0	4	1	0	5
PCE Bayonne	1	5	3	0	9
Résultat Final	1	9	4	0	14

► **Modification des horaires d'ouverture du CDFIP de Biarritz (avis-vote)**

La Direction Locale justifie ainsi la fermeture les mercredi et vendredi après-midi du CDFIP de Biarritz: «compte tenu entre autres de l'amélioration de l'offre à distance (internet, messagerie et téléphone), et du rehaussement des seuils de télédéclarations, qui se traduit par une baisse de la réception au guichet».

**Nos commentaires:** à l'instar des Trésoreries, le manque d'effectifs conduit à réduire les heures d'ouverture au public et à éloigner un peu plus le service public rendu aux usagers à un moment où la mission recouvrement de l'impôt des Trésoreries d'Hendaye et Saint de Luz est «rapatriée» sur Biarritz.

► **Modification des horaires d'ouverture de la DDFIP (avis-vote)**

La DDFIP modifie également ses horaires. Elle sera désormais fermée le lundi et ouverte du mardi au vendredi aux horaires suivants: 8h45 à 11h50 / 14h à 16h10.

**L'ensemble des OS ont voté contre ces modifications d'horaires ainsi que sur les restructurations.** Pour **FO-DGFIP64** les dégradations continues des conditions de travail conduisent les agents à un sentiment de «ras le bol» et une impuissance de l'administration à faire face à l'exercice de ses missions.

► **Gel de l'emploi comptable au SPF Bayonne 2 (pour info)**

Selon la fiche technique «*la Direction Générale s'engage dans un vaste processus de fusion des SPF sur l'ensemble du territoire. En conséquence les SPF de Bayonne d'une part, de Pau d'autre part, fusionneront respectivement les 11 juin et 21 octobre 2019. Sur le plan des emplois, il ne subsistera qu'un seul Comptable à la tête de chaque structure fusionnée. La Direction locale nous indique que pour éviter la mutation éventuelle d'un comptable C 3 au SPF de Bayonne 2, le dit emploi sera gelé en 2019. De plus, la fusion entraînera la transformation de l'emploi C3 (Inspecteur divisionnaire) en emploi d'inspecteur.*».

**Nos commentaires:** la DGFIP avait un temps envisagé un SPF par département voire un par région. La Direction Locale nous a assuré que les SPF de Bayonne et Pau fusionnés conserveraient leurs implantations géographiques actuelles.

► **Présentation du dispositif de télétravail à domicile (pour info)**

Ce «nouveau droit» est avant tout soumis à plafonnement pour 3 ans. Tous les agents seront sur le papier éligibles (exclusion des activités et non des fonctions exercées) mais en pratique 90 agents maximum du département pourront l'exercer. Nous vous renvoyons à nos commentaires du CHS-CT du 09-11-2018.

► **Création d'une cellule Avisir au SIE Bayonne-Anglet (info)**

Selon la fiche technique transmise par l'administration «le SIE de Bayonne-Anglet assure à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 l'entière mission de gestion des Avisirs et des liens d'occupation pour le compte du SIP-SIE d'Oloron et partiellement (soutien) pour le SIP/SIE d'Orthez». La Directrice du Pôle Gestion Fiscale suite à notre questionnement nous a signifié que les «SIE d'Orthez et d'Oloron n'avaient pas vocation à subsister dans le temps» avant d'être reprise par la Présidente et le Chef du PPR, lequel a évoqué la possibilité à terme d'implantation sous forme d'antennes.

Nous l'analysons, que ce soit partiel ou total comme un transfert de missions fragilisant ces 2 sites.

► **Organisation du service fusionné du SIE de Pau (info)**

La Direction n'a pas à ce jour pris la décision de transférer des missions du Pôle transverse du futur SIE fusionné de Pau. La décision est repoussée en tout début 2019 après fusion. Les secteurs du RAR et de la Comptabilité étant fragilisés, l'organisation sera différente (relèvement de seuil RAR pour les procédures, reprise des transferts de certains dossiers au PRS au 01-01-2019).

► **Expérimentation du suivi de compétences pour les vérificateurs et chefs de brigades (pour info)**

La Direction Locale nous a présenté cette expérimentation de la manière suivante : "*le suivi de compétences est un nouvel outil de management qui vise à permettre de reconnaître et valoriser l'expérience et les acquis professionnels des cadres. C'est aussi l'occasion, pour l'ensemble des acteurs d'une structure d'identifier les besoins en compétences nouvelles, à développer ou à acquérir, pour faire face*

*aux nouvelles exigences d'un métier ». Pour autant la Présidente a précisé le caractère non obligatoire de participation à cette expérimentation même s'il y aura « sensibilisation à l'invitation ».*

**Nos commentaires:** à terme notre crainte est que ce dispositif soit étendu à l'ensemble des agents. Dans l'immédiat, une redéfinition des missions ou un changement de fonctions pourraient être envisagés. A l'échéance du plan élaboré, que se passera-t-il si un problème d'adéquation entre l'agent et les compétences/qualités attendues pour les services demeurait. L'agent aurait-il l'obligation de participer au mouvement de mutation le plus proche? A notre sens, c'est également une manière de «promouvoir» la mobilité.

► **Conséquences sur l'organisation de la DDFIP 64 des transferts d'assignation dépense (pour info)** . En ce qui concerne le Service Dépense les propos tenus en CTL sont identiques à ceux du CHS-CT.

► **Prévention du risque terroriste (pour info)**

La Direction Locale rappelle que: *«Les agents sont tous acteurs de leur propre sécurité mais également de celle d'autrui. Ainsi l'absence de respect des consignes par une seule personne peut remettre en cause la sûreté de tout un bâtiment».*

Alors que les agents sont dans le «dur», La DGFIP est considérée du point de vue du risque potentiel d'attentat comme une cible «molle». Pour autant le risque est bien présent. Elle mettra à la disposition des responsables ainsi que des agents différents guides sur la conduite à tenir en cas d'agression. De plus, sera mis en place dans chaque bâtiment, un dispositif d'alerte « attentat » avec signal spécifique différent de l'alarme incendie. Des exercices seront programmés.

► **Questions diverses.**

☼ Pour les congés de fin d'année, la Présidente est revenue sur ses propos du CHS-CT du 09-11-2018 au sujet de la présence des agents dans les services pendant les fêtes de fin d'année (les SPF et le CDC). Ce ne sera pas 50% ou plus comme précisé en CHS-CT mais en fonction de «besoins recensés». La Direction Locale nous a assuré qu'au CDC le problème des congés avait été réglé. Il en serait de même sur les SPF de Bayonne. Resterait les SPF et SPFE sur Pau.....dont les propositions seraient remontées à la Direction pour «validation».

☼ Notons l'embauche par la Direction Générale de 5 contractuels qui officieront au Centre de Contact pour une mission de 3 mois renouvelable. Ils entameront une formation PAS dès le 03-12-2018 d'une durée inférieure à un mois dixit la Direction.

La Présidente a refusé notre proposition de systématisation des réintégrations d'heures de collègues qui auraient été retardés par le mouvement des «gilets jaunes», réservant cette possibilité à l'appréciation des Chefs de Service. Nous invitons les collègues qui se verraient ainsi refuser cette réintégration de nous le signifier, nous interviendrons auprès de la Direction. Enfin, il n'y aura pas d'EDR accordé en compensation du temps de visite du Sip de Biarritz par les agents de Hendaye et Saint Jean de Luz.

**Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :**

**Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren) Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans )  
Floriane De-Linag (SIE Bayonne) Jean BERNET (Trésorerie Oloron – expert)**